

Constructions scolaires anticiper ensemble les besoins de l'école

Accord Canton-communes sur la
Révision du règlement sur les constructions scolaires primaires et secondaires
(RCSPS)

mardi 19 mai 2020

Cesla Amarelle

Conseillère d'Etat

Cheffe du Département de la formation, de la
jeunesse et de la culture DFJC

Anticiper les besoins de l'école

- **La révision du RCSPS : une étape importante et très attendue** franchie par le Canton et les communes depuis l'adoption de la LEO en 2013
- **Une palette d'outils de planification scolaire simples** à géométrie variable, tenant compte de l'existant et des bonnes pratiques
- **Un développement coordonné et durable des équipements numériques** permettant d'améliorer l'égalité des chances de tous les élèves

Canton et communes collaborent à chaque étape



Le forfait numérique

Affichage numérique

Forfait
communal
par
salle de classe
sur 8 ans

Charges cantonales

Renforcement de
l'informatique
pédagogique permettant
un déploiement
coordonné avec
l'éducation
numérique

Un cadre simplifié avec des outils agiles

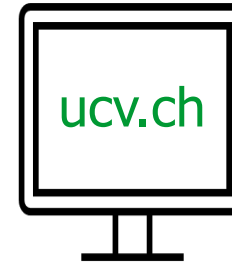
- Les recommandations se veulent **évolutives** et seront mises à jour par le Département en fonction des bonnes pratiques observées
- Une Commission consultative sur les constructions scolaires (CCCS) proposera des **recommandations** pour l'évolution des outils, notamment en fonction des changements de pratiques pédagogiques.
- Les normes et la répartition financière feront l'objet de **discussions paritaires** Canton-Communes au début de chaque législature au minimum

M. Jean-Daniel Carrard

Syndic d'Yverdon-les-Bains
Député
Membre du Comité de l'UCV

Constructions et équipements scolaires

Conférence de presse du 19 mai 2020
Yverdon-les-Bains



L'Union des Communes Vaudoises (UCV) est l'association faitière de 281 communes représentant 90% de la population vaudoise.

Elle a pour mission de promouvoir les intérêts des communes vaudoises et sauvegarder leurs compétences.

L'UCV c'est également un Centre de formation pour les élus et les employés communaux, certifié eduQua.

Initiative parlementaire

«Pour clarifier les rôles canton/communes en matière de planification et d'équipement scolaires», Jean-Daniel Carrard, 11 décembre 2018

Objectifs

- Débloquer les négociations
- Définir des critères pour l'équipement des classes et la répartition des coûts
- Faciliter la transition numérique scolaire



Cette initiative a permis de relancer les discussions et poser les jalons pour la révision du règlement sur les constructions scolaires.

Ces travaux ont été l'occasion de revoir en profondeur et dans le détail l'équipement et le matériel à charge des communes.

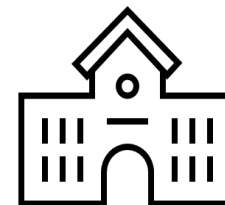
Cette clarification est le fruit d'une collaboration entre les services de l'Etat et l'UCV.

Pour les communes

Un règlement et des outils pour une meilleure planification et organisation des infrastructures scolaires

Un partenariat clarifié

- Un déploiement numérique identique dans le canton
- Une meilleure maîtrise des charges communales pour l'équipement scolaire
- Un réexamen du dispositif à chaque législature



Une clarification sur le mode de collaboration dans le cadre de la planification des infrastructures scolaires.

Un forfait pour l'affichage frontal numérique correspondant à une participation communale de CHF 2'500.- au maximum par salle, pour une durée de 8 ans.

Le canton à la charge d'acquérir et d'équiper les salles de tout le système numérique et d'en assurer la maintenance.

Les éléments à charge des communes en termes d'équipements et de mobiliers sont précisés dans des fiches descriptives pour tous les types de salles. Tout ce qui ne figure pas dans ces fiches est à charge du canton.

M. Andreas Sutter

Municipal des écoles Tolochenaz

Membre de l'EIAP

Membre de l'Association Scolaire
Morges et Environ (ASIME).

Membre du Comité de l'AdCV



Fondée en 2002 l'AdCV
compte à ce jour 72
communes membres.

Elle a pour objectif principal
la défense de l'autonomie
communale des petites et
moyennes communes.